ORDRE DES ARCHITECTES

lettre d'information #36

TIGER AND TURTLE - MAGIC MOUNTAIN, DUISBURG - 2010 - HEIKE MUTTER & ULRICH GENTH - ©HEIKE MUTTER & ULRICH GENTH

/// SOMMAIRE ///

EDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE P#3
LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES P#4
JOURNÉES D'ARCHITECTURES À VIVRE P#5
LES ACTIONS DU CROA
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU 17 FEVRIER 2014 A LILLE P#6
CYCLE DE CONFÉRENCES « UN MAIRE, UN ARCHITECTE, ... »
« MONTRER L'INVISIBLE » P#9
INFORMATIONS DE NOS PARTENAIRES P#10
(CAUE59, MAV, ENSAPL, CIAF...)
ARCHI'FORM
Formation Archi'Form P#13
PETITES ANNONCES ET OFFRES D'EMPLOI P#14
LIENS P#14
INTERVENTION ORDRE MARCHÉS PUBLICS P#15

BATTERSEA POWER STATION, LONDRES - NON CONSTRUIT - AZC - ©AIRSTUDIO & AZC

/// ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

FAIRE AVANCER ENSEMBLE LES IDÉES ET LES ACTIONS POUR UNE PLACE TOUJOURS MEILLEURE DE L'ARCHITECTURE DANS LA SOCIÉTÉ.

Sept commissions ont été mises en place dans cet objectif. Elles commencent à bien travailler. Merci aux conseillers qui ont pris en charge les responsabilités de référents, rapporteurs et membres. Merci aux 17 confrères et consœurs qui ont déjà rejoint les conseillers élus au sein de ces commissions.

Il est toujours possible de porter candidature pour rejoindre les commissions. Pour cela, merci d'envoyer un mail auprès de notre secrétaire régional Sébastien Skweres croa.nordpasdecalais@wanadoo.fr avec quelques lignes sur votre motivation.

Pour rappel, en voici les intitulés : Communication ; Prospective et évolution du métier d'architecte ; Ethique et morale professionnelle ; Vie professionnelle ; Formation, information ; Sujets en lien avec le conseil national via les inter-régions ; Les outils de la profession.

Il vous sera possible d'en savoir plus sur celles-ci en particulier et le CROA Nord-Pas de Calais en général, lors de notre **assemblée générale fixée au lundi 30 juin à 17h00, suivie à 18h00 de la prestation de serment des inscrits de l'année et à 20h00 d'un temps convivial.**

Le mois de juin sera marqué également par la première édition nationale des **journées portes ouvertes d'agences d'architecture**. Initiative du CROA Aquitaine, s'ouvre à toute la France dans son édition des **samedi 6 et dimanche 7 juin** 2014.

Le **samedi 14 juin** sera l'occasion de la **deuxième braderie de l'architecture**

Enfin, les 1**3-14-15 et 20-21-22** juin auront lieu les **journées Architectures A Vivre.**

Pensez à vous inscrire. Tous les détails sont dans les pages qui suivent.

Au plaisir de vous lire, de vous rencontrer, d'échanger, de construire et d'agir ensemble pour l'architecture.

Béatrice AUXENT
Présidente CROA Nord-Pas de Calais

/// LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES

POUR COMMUNIQUER, PROMOUVOIR, PARTAGER...

L'ORDRE DES ARCHITECTES DU NORD-PAS DE CALAIS ASSOCIE AUX CONSEILS REGIONAUX ET SOUTENU PAR LE CONSEIL NATIONAL VOUS INVITE

LES 6&7 JUIN 2014
À OUVRIR LES PORTES DE VOTRE AGENCE !

Les inscriptions sont désormais ouvertes : www.portesouvertes.architectes.org
Attention, vous avez **jusqu'au 15 avril 2014** pour vous inscrire.

La Présidente,
Béatrice AUXENT

5 BONNES RAISONS DE M'INSCRIRE

1 - Inviter mes clients, mes maîtres d'ouvrages, mes partenaires, mes voisins...
2 - Rendre l'agence visible autour d'elle, à l'échelle de l'immeuble, du quartier, de la ville ou du village
3 - Se remonter le moral à travers des échanges et du partage
4 - Ranger l'agence
5 - Réfléchir sur ma communication

OUVRIR LES PORTES OUI... MAIS QUE PROPOSER ?

C'est VOTRE évènement ! Les agences seront ouvertes aux visites du vendredi 6 juin 14h au samedi 7 juin en fin de journée. Vous pouvez convier vos clients autour d'un moment convivial, proposer une présentation de l'agence pour les curieux, mais aussi des évènements culturels, des expositions, des ateliers, des rencontres inattendues, des animations (concert, barbecue...). Imaginez un accueil personnalisé en adéquation avec la personnalité de votre agence !

Travailleurs à domicile, petites ou très grandes agences, chacun trouvera sa place dans cet évènement : quel que soit votre mode d'activité, nous avons pensé à vous ! en savoir plus

CA M'INTÉRESSE, MAIS J'HÉSITE ENCORE...

Les réponses à vos questions sont dans le mode d'emploi pour les architectes (pdf)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Avant le 15 avril 2014, je m'inscris en ligne que www.portesouvertes.architectes.org

Parce que cette action va au-delà des missions ordinales et n'est donc pas couverte par vos cotisations, nous vous demandons une participation financière : 50 euros TTC par agence / tarif réduit -50% pour les agences inscrites à l'ordre en 2013 ou 2014. Votre participation financière aide à la mise ne place du plan de communication : site internet, réseaux sociaux, presse, campagne de communication, kit de communication... en savoir plus2

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : www.portesouvertes.architectes.org

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Sébastien SKWERES, Secrétaire général
03 20 14 61 15 - croa.nordpasdecalais@wanadoo.fr

Cet évènement est organisé par les Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes et soutenu par le Conseil National de l'Ordre des Architectes.
En partenariat avec les magazines A Vivre de d'A.

/// JOURNÉES D'ARCHITECTURES À VIVRE

450 MAISONS D'ARCHITECTE OUVERTES AU PUBLIC

Au mois de juin, durant 6 jours (13-14-15 et 20-21-22) auront lieu les journées **Architectures A Vivre**. Le **Conseil de l'Ordre Nord-Pas de Calais** et la **Maison de l'Architecture et de la Ville** s'associent à cette manifestation afin de présenter les projets que vous ferez visiter.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 11 avril sur le site d'**Architectures à Vivre** (http://www.journeesavivre.fr), une quinzaine de projets seront ensuite choisis pour être présentés à partir du mois de Juin en vitrine de la MAV.

Nous comptons sur vous afin de vous présenter nombreux à cet événement national de sensibilisation à la qualité architecturale pour lequel chaque année est édité une publication des projets par région.

Merci de tenir informé le secrétariat du CROA de votre inscription afin que nous puissions organiser au mieux cette exposition.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU 17 FEVRIER 2014 A LILLE

Pour des raisons de devoir de réserve envers les confrères et consœurs, certains noms de personnes ou d'agences ont été rendus anonymes dans ce PV qui vous est diffusé

Etaient présents : B. AUXENT, M. PROY, J-B. LARRONDO, S. PARENT, E. GOSSART, D. AUXENT, P. CHARLET, D. CLARA, M. LIEN-BOWANTZ, F. LONGUEVAL, P. ORINS, J. PRUVOST
A. SLUSARSKI, J-P. WATEL, P. WATTEL

Etaient excusés : E. FLAMENT, F. DEDRYVER, D. MARQUES

Représentant du commissaire du gouvernement : J-M. CLAUSTRE

1. OUVERTURE

La Présidente, Béatrice AUXENT remercie les membres du conseil de s'être prêtés à la séance de photos.
Les photos individuelles seront diffusées sur le site architectes.org dans la rubrique Nord-Pas de Calais.
La photo de groupe sera utilisée pour l'invitation des architectes à la cérémonie des vœux interprofessionnels du 28 janvier prochain au CAUE 59.

La Présidente, Béatrice AUXENT adresse tous ses vœux de réussite pour ce que nous lançons en 2014 mais aussi pour les projets professionnels et personnels de chacun.

Le PV de la réunion de bureau du 6 janvier est distribué aux membres du conseil.

2. VERIFICATION DU QUORUM – APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU CONSEIL DU 20 JANVIER 2014

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, la Présidente, Béatrice AUXENT demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal de la réunion du conseil du 20 janvier 2014 à Lille.

Il y a lieu de modifier le prénom de Monsieur WATTEL en tant que membre de la commission Vie Professionnelle : « Jean-Pierre » est remplacé par « Patrick ».

La correction ayant été adoptée, la Présidente soumet aux membres présents l'approbation du procès-verbal de la réunion du conseil du 20 janvier 2014.

Aucune observation n'ayant été opposée, il est procédé à l'approbation à l'unanimité des membres présents du procès-verbal de la réunion du conseil du 20 janvier 2014.

3. INSCRIPTIONS / RADIATIONS

Conformément aux prescriptions des articles 10 et 11 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977, à compter du 17 février 2014 et sous réserve de la production d'une attestation d'assurance professionnelle sont inscrits :
- Stéphanie **DESCAMPS** – DESLT (2002)
Mode d'exercice : associé de la société d'architecture « GRADES ARCHITECTES » à LILLE (59) ;

- Audrey **GRZEGORZEWSKI** – DESLT (2002)
Mode d'exercice : associé de la société d'architecture « GRADES ARCHITECTES » à LILLE (59) ;

- Thomas **DRUON** – DESLT (2002)
Mode d'exercice : salarié de la société d'architecture « MAES-WINDELS & ASSOCIES » à LILLE (59) ;

- Maxime **SEURIN** – DPLG (2007)
Mode d'exercice : libéral à LA MADELEINE (59) ;

Et sont inscrites :
- La SARL **« GRADES ARCHITECTES »** à LILLE (59)
Associé architectes : Stéphanie DESCAMPS (49 %) & Audrey GRZEGORZEWSKI (49 %) ;
Associés non architectes : Florentina GRZEGORZEWSKI (1 %) & Marie-Noëlle DESCAMPS (1 %)

Conformément aux prescriptions de l'article 23 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 et de l'article 35 du Règlement intérieur de l'ordre des architectes, le conseil procède, à l'unanimité des présents, à la radiation, à compter du 17 février 2014 de :
- Stéphane **PLUMECOCQ** (démission au 31 décembre 2013)
- Louise **MICHELIN** (démission au 30 septembre 2013)
- Angélique **STERNHEIM** (cessation d'activité au 21 décembre 2013)
- La SCP **« CROXOO PERETZ »** (liquidation au 31 décembre 2013)
- La SARL **« LOUISE MICHELIN ARCHITECTURE »** (liquidation au 30 septembre 2013).

Après avoir pris connaissance du rapport de l'architecte gestionnaire et des diverses correspondances entre le CROA et les architectes suspendus pour non production d'attestation d'assurance pour l'année 2013, la Présidente, Béatrice AUXENT soumet au vote des membres présents, les décisions de radiation de :

// CAS 1

Pour le sursis à statuer lors d'une prochaine séance du conseil : 2 ;

S'abstiennent : 3 ;
Pour la radiation : 10.
Décision : le conseil procède à la radiation administrative de Monsieur Pierre LECLERCQ à compter du 17 février 2014 pour non-production d'attestation d'assurance pour l'année 2013.

// CAS 2

Pour le sursis à statuer lors d'une prochaine séance du conseil : 5 ;
S'abstiennent : 7 ;
Pour la radiation : 3.
Décision : le conseil sursoit à statuer sur la décision de radiation administrative de Monsieur Christophe BASSERY pour non-production d'attestation d'assurance pour l'année 2013.

// CAS 3

Pour le sursis à statuer lors d'une prochaine séance du conseil : 14 ;
S'abstiennent : 0 ;
Pour la radiation : 1.
Décision : le conseil sursoit à statuer sur la décision de radiation administrative de Monsieur Philippe DUCARIN pour non-production d'attestation d'assurance pour l'année 2013.

4. POINT SUR LES COMMISSIONS ET DECISIONS EVENTUELLES

Commission Communication (Référent : Jean-Baptiste LARRONDO) :

Une discussion est en cours autour d'architecture à vivre. Il est envisagé de présenter des panneaux en vitrine de la MAV.

En préparation également avec la MAV, des réunions d'informations au cours desquelles les architectes parleraient de projets de maisons individuelles. Celles-ci auraient lieu sur 2 week-ends courant Juin 2014.

Yannick TROUBAT et Vincent GUILLARDEAU se sont proposés pour participer aux travaux de la commission communication.

La vice-présidente, Martine PROY rappelle qu'une réunion a démarré sur la consultance. Pierre COPPE a retracé la genèse du projet ainsi que l'implication du CROA dans le plan « 100 000 logements » de la région.

Il est envisagé de mettre à disposition dans les points info énergie, l'observatoire des réalisations du CAUE du Nord.
Par ailleurs, la possibilité de présenter la consultance lors du salon NORDBAT est envisagée.

Commission Ethique et Morale professionnelle (Référent : Philippe CHARLET) :

La commission s'est réunie pour la première fois le 23 janvier dernier.

Le référent, Philippe CHARLET s'est étonné de voir tant de monde depuis la mise en place de l'observatoire de la commande publique, notamment les représentants syndicaux.

Il souhaite que soit établi un planning annuel des réunions et une participation de la juriste du CROA, Liza BIERRY aux réunions.

La prochaine réunion aura lieu le 24 février 2014 à 12h00.

Le conseil a reçu plusieurs candidatures afin de participer aux travaux de la commission : Pierre COPPE,
Lionel PIQUARD & Claude DIMEY.

La commission a été interpellée sur plusieurs sujets :
// Affaire THEROUANNE : *{ Plainte d'un architecte sur le résultat d'une procédure adaptée lancée par la communauté de communes de la Morinie pour une étude de faisabilité / programmation d'une friche alors que le maître d'ouvrage proposait de rémunérer cette étude à hauteur de 100 000 € TTC, l'agence sélectionnée a fait une offre à 28 700 € HT. Il a été convenu par la commission de la recevoir pour justifier les honoraires.}* : extrait du PV.

// Affaire du Dojo d'Hazebrouck : *{ Plainte d'un architecte sur le résultat d'un AO attribué à une société pour la construction d'un dojo à Hazebrouck. Ce confrère a répondu à 4,76 % OPC compris. Une action en référé précontractuel est envisagée par la commission. Une fois notre avocat consulté, la commission en avertira la Présidente pour suite à donner au regard de l'urgence de ce type de procédure. }* : extrait du PV.

// Plainte d'un Architecte par rapport à des avenants non signés en phase APD par le Maître d'Ouvrage Pas De Calais Habitat.

// Retour de Partenord Habitat : pas d'annulation de la Conception Réalisation. Liza saisi l'avocat pour une intervention rapide au National.

LE CIRC - CENTRE D'INNOVATION ET DE RECHERCHE CIRCASSIEN, AUCH - 2012 - ADH [DOAZAN+HIRSCHBERGER & ASSOCIÉS] - DROITS RÉSERVÉS

5. PROPOSITION D'ENVISAGER UNE ACTION DISCIPLINAIRE A L'ENCONTRE D'UNE SOCIETE D'ARCHITECTURE

{ Plainte reçue de 2 confrères qui se plaignent du taux anormalement bas retenu par la CASO de 4 % soit 24 000 € HT pour une mission complète de MOE y compris OPC. Après convocation de la société d'architecture en cause, la commission propose au conseil de voter une action disciplinaire à l'encontre de la société d'architecture.} : extrait du PV.
Pour une mise en Chambre de Discipline : 1;
Contre : 14.

Le Conseil a donc décidé de ne pas engager d'action disciplinaire au motif que cette affaire est très ancienne et que le conseil ne peut plus agir en justice à l'encontre de la communauté d'agglomération de Saint Omer.

6. QUESTIONS DIVERSES

// Evénement en France :
- Portes ouvertes de l'Architecture en Aquitaine les 6 et 7 Juin.

//Prestation de Serment :
- 30 Juin 2014 à 18h00

// Assemblée Générale :
- 30 Juin 2014 à 17h00

// Remettre en place la « Trombin d'Archi »
// Organigramme sur le fonctionnement de l'Ordre Régional sera mis à jour par Béatrice AUXENT et Elizabeth GOSSART
// Rétrospective sur l'accessibilité : à communiquer aux architectes ??
// Question : Dans quelle mesure la Commission Ethique et Morale Professionnelle peut prendre des décisions ?
// Club des Acteurs du logement : Alexandre SLUSARSKI a participé à la réunion et transmettra le compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 21h30 et convie l'assemblée au pot confraternel.

La Secrétaire,
Elizabeth GOSSART

La Présidente,
Béatrice AUXENT

/// CYCLE DE CONFÉRENCES
« UN MAIRE, UN ARCHITECTE, L'HISTOIRE D'UN PROJET »

ORDRE DES ARCHITECTES

montrer l'invisible

MAV I LE 24 AVRIL I 18H00

CYCLE DE CONFÉRENCES
« UN MAIRE, UN ARCHITECTE, L'HISTOIRE D'UN PROJET »

« Ayant déjà réhabilité une maison type Métropole de Jean PROUVE dans les années 90 avec l'entreprise SMJ, nous connaissions le mécanisme de la maison et tous ses secrets cachés : l'invisible mécano de toutes ces pièces en aluminium (habillage) et acier (structure).
Pour cette deuxième maison, nous voulions révéler ses secrets à la manière d'un écorché en anatomie. La poutre faîtière se dévoile, avec ses pleins et ses vides, montrant ainsi la colonne vertébrale de la maison, dressée sur ses deux portiques en acier. Un travail de couleur et de lumière vient habiller et souligner toutes ces pièces structurantes. »
Jean Charles HUET

INTERVENANTS :
Jena charles HUET, Architecte
Frédéric FOURNIER, Chargé de développement patrimoine de chez VILOGIA

ANIMÉ PAR :
Maxime BITTER, Rédacteur en chef de la Chronique du bâtiment

MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE NORD-PAS DE CALAIS
Place François Mitterrand F - 59777 EURALILLE
+33 (0)3 20 14 61 15 / mav@mav-npdc.com

/// ENS{AP}LILLE

TAXE D'APPRENTISSAGE

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE.

L'ENSAPL est la seule école au nord de la France à proposer un enseignement et une activité de recherche en architecture et en paysage. L'école compte 720 étudiants, 130 enseignants et 40 administratifs. Sa situation géographique, l'oriente naturellement vers l'international.
L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, membre de la conférence régionale des grandes écoles (CRGE), est également associée à l'Université Lille Nord de France, pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).
L'ENSAPL a pour mission de former des étudiants aux métiers d'architecte, d'urbaniste et de paysagiste. Elle a l'ambition de les ouvrir au monde par une approche pluridisciplinaire, qui implique savoirs et compétences techniques et culturels, ainsi qu'une compréhension des enjeux humains.
Dans un paysage universitaire en forte mutation, l'ENSAPL, établissement d'excellence, souhaite affirmer son rôle et ses compétences. L'école s'ouvre résolument au monde économique et souhaite développer des partenariats actifs.
La taxe d'apprentissage est une opportunité pour vous de devenir un partenaire engagé et privilégié de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

ETRE PARTENAIRE DE L'ENSAPL, C'EST :

- Contribuer à une formation de qualité ouverte sur l'environnement professionnel, en offrant des stages, en participant à la bourse de l'emploi.
- Pouvoir partager et valoriser vos savoirs faire et vos outils au sein de notre établissement.
- Avoir un accès privilégié à nos manifestations et services : conférences, expositions, voyages, formation continue, bibliothèque.

INNOVER

- dans la pratique pédagogique et dans la mise en place d'un double cursus (architecte/ingénieur) avec les grandes écoles
comme HEI. L'ENSAPL propose par ailleurs des formations en co-design dès le cursus initial.
- dans la création de nouveaux réseaux favorisant la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants.
- en facilitant l'émergence de nouveaux matériaux permettant

ACCOMPAGNER

- Le développement du pôle recherche de l'ENSAPL en synergie avec les écoles doctorales à l'échelle nationale et internationale.
- L'ouverture de l'ENSAPL à tous, dans le cadre de son partenariat, avec la Fondation Culture et Diversité.
- L'accessibilité de l'ENSAPL aux personnes à mobilité réduite.

SOUTENIR

- L'amélioration de la qualité de vie des étudiants, en favorisant l'aménagement des lieux de vie de l'école.
- L'adaptation de l'établissement aux nouveaux usages : aménagement de nouveaux espaces de travail (Fab lab, acquisition de nouveaux outils).
- L'attractivité et le développement de l'ENSAPL en France et à l'international.

MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.

La réglementation applicable depuis 2006 oblige les entreprises à effectuer leur versement via un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage agréé (OCTA) : les chambres de commerce et d'industrie, fédérations du bâtiment, maisons des professions...
Les entreprises conservent leur liberté d'affectation et il importe de stipuler les coordonnées précises de l'établissement receveur :
ENSAPL, 2 rue verte 59650 Villeneuve d'Ascq.
Si le montant de la taxe brute est inférieur à 305 euros, vous pouvez verser le montant intégral à l'ENSAPL (taxe brute-déduction).
Si le montant de la taxe brute est supérieur à 305 euros, il est fait application du barème de répartition A, B, C déterminé par votre code APE.
L'ENSAPL est habilitée à la catégorie « C », mais comme les pourcentages peuvent être cumulés entre deux catégories voisines, partiellement ou totalement, au profit d'une seule des catégories, l'ENSAPL peut percevoir la catégorie « C » et par cumul la catégorie « B ». Une entreprise peut verser à l'école une partie ou la totalité de sa taxe catégorie « B », à condition d'avoir versé tout ou partie de sa taxe à la catégorie « C ».

Un reçu libératoire, destiné à être joint à la demande d'exonération présentée par l'entreprise à la recette des impôts, vous sera envoyé par l'organisme collecteur.

ens{ap} Lille

Contact versement et information :
direction@lille.archi.fr, 03 20 61 95 52 ou 65
Contact partenariats :
Michèle Dard, directrice adjointe
m-dard@lille.archi.fr

/// CIAF

Chère Consœur, Cher Confrère,

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro 47 des Cahiers de la Professions le Conseil pour l'International des Architectes Français (CIAF) organise un voyage à Durban en Afrique du Sud pour permettre aux architectes français qui le souhaiteraient de participer au 25ème Congrès de l'Union Internationale des Architectes (UIA) qui s'y tiendra du 3 au 7 août 2014.

En partenariat avec l'agence de voyages montpelliéraine Bos Voyages, nous vous proposons une formule qui, nous l'espérons vous permettra de participer à cet évènement où 10 000 architectes sont attendus.

Voyage de 8 jours/6 nuits à Durban, par personne en chambre double : 1 540 €

Nous vous proposons également deux extensions pour vous permettre de découvrir Johannesburg et Le Cap.

Extension pré congrès 3 jours/2 nuits à Johannesburg, par personne en chambre double : 630 €

Extension post congrès 4 jours/3 nuits au Cap, par personne en chambre double : 850 €

Ces prix sont garantis pour les 100 premiers inscrits.
Si vous voulez participer à ce voyage, réservez vite votre place.

Téléchargez le dossier d'inscription, à retourner à Bos Voyage
HTTP://TOOLS.ARCHITECTES.ORG/CIAF/BULLETIN_INSCRIPTION.PDF

Téléchargez le programme du voyage
HTTP://TOOLS.ARCHITECTES.ORG/CIAF/CATALOGUE_DU_VOYAGE.PDF

Le CIAF a choisi d'intervenir sur le thème « Matières en Lumière » nous vous invitons à lire l'article sur le programme de l'intervention française au congrès qui sera publié dans le numéro de décembre des Cahiers de la Profession.

Nous y présentons les initiatives françaises et nos partenaires du Cluster Lumière.

Pour plus d'information sur le congrès http://www.uia2014durban.org/ , sur l'Union Internationale des Architectes http://www.uia-architectes.org/

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir sur le stand de la France à Durban, je vous adresse mes salutations confraternelles,

Frédéric RAGOT
Président du CIAF

/// ENS{AP}LILLE

« PARLONS D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE » 2013/2014

17 AVR. /// 19H00 - ENSAPL
GILLES TIBERGHIEN
ROBERT SMITHSON, EMPLACEMENT / DÉPLACEMENT

RENSEIGNEMENTS :
Sébastien Frémont 03 20 61 95 50
communication@lille.archi.fr
www.lille.archi.fr

/// « MON CAHIER D'ARCHITECTURE »

La MAV édite un ouvrage destiné aux enfants (dès 6 ans) qui leur permet d'appréhender l'architecture à travers une série de jeux crées spécialement pour eux, par une équipe pédagogique et artistique.

Ce petit livret qui se présente comme un cahier, est entièrement illustré à la main.

Mélanie VIAENE, Architecte spécialisée dans la médiation de l'architecture assure un contenu scientifique adapté à l'enfant.
Marieke OFFROY, Illustratrice et graphiste lilloise, a crée un tout nouvel univers afin de rendre la pédagogie aussi ludique que surprenante.

—

Disponible à la Maison de l'Architecture et de la Ville // 10 euros
Place François Mitterrand 59777 Lille
03 20 14 61 16 / mav@mav-npdc.com / www.mav-npdc.com

/// MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

ÉXPOSITION « BARNUM CITY »

DU 15 AVRIL AU 16 JUIN 2014

L'exposition Barnum City est consacrée à la thématique de l'univers forain et circassien : d'échelles et de vocations variées, les projets présentés s'inspirent tous des machineries et des baraquements des foires, dont ils empruntent les techniques, les formes ou encore les normes.
Il s'agit pour certains, de constructions destinées à la découverte et à la promotion d'un territoire, urbain ou naturel, où dominent les sensations physiques de l'usager. D'autres réalisations mobiles, à des fins culturelles et sociales, relèvent d'une conception architecturale spécifique afin d'être montées et démontées à volonté et de s'approprier un territoire pour un temps donné.
Plus littéralement, l'événement présente des édifices consacrés à l'enseignement même des arts du cirque intégrant des installations telles que des chapiteaux permanents et des salles de répétition aux volumétries adaptées aux pratiques de cet art.

———

MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
Place François Mitterrand 59777 Lille
03 20 14 61 16 / mav@mav-npdc.com / www.mav-npdc.com

/// LES CAUE

L'OBSERVATOIRE - WWW.CAUE-OBSERVATOIRE.FR

LES CAUE (STATUTS ET MISSIONS)

Les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sont des structures de type associatif créées par la loi de 1977 sur l'architecture, ils ont pour objet la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ces organismes départementaux mis en place par les conseils généraux ont pour missions principales le conseil, la sensibilisation, la formation et l'information dans les domaines liés à la qualité du cadre de vie : architecture, urbanisme, paysage, environnement.
Dans un souci d'optimisation des moyens et de faire valoir des actions de sensibilisation et de diffusion culturelle menées dans chaque département, les CAUE peuvent se regrouper en Unions Régionales. Ils sont représentés au niveau national par la Fédération Nationale des CAUE.

LE PROJET OBSERVATOIRE (UN RÉFÉRENTIEL DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE)

Dans le cadre de leurs missions de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, les CAUE sont quotidiennement confrontés aux réalités de terrain et à l'évolution de la production architecturale, urbaine ou paysagère. Forts de leur ancrage territorial, les CAUE peuvent jouer un rôle de veille dans les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie, ils sont en mesure de proposer des exemples de réalisations qui souvent ne sont pas mentionnés dans la presse spécialisée.
Pour répondre au mieux aux attentes des différents acteurs de l'aménagement, maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, partenaires institutionnels départementaux, plusieurs CAUE ont souhaité se doter d'un outil commun de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère, appelé : OBSERVATOIRE CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
L'Observatoire CAUE est tout à la fois un outil de connaissance et de diffusion de l'information, un outil de sensibilisation et de valorisation de la qualité, mais aussi un outil de conservation des données qui permet leur restitution sous des formes diverses (fiches pratiques, guides de visites, catalogues et illustrations de conseils). Développé en partenariat par trente neuf CAUE[1], l'OBSERVATOIRE CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est accessible sur le site WWW.CAUE-OBSERVATOIRE.FR et sur chacun des sites Internet des CAUE partenaires, et permet d'effectuer des recherches à partir de différents critères (type de réalisation, département ou région, maître d'oeuvre, maître d'ouvrage, année de réalisation...)
Vous trouverez ci-joints, des exemples de recherche et de fiche descriptive d'opérations. Cette application est proposée à l'ensemble des CAUE désireux de contribuer au développement de cet outil.

1. CAUE de Loire-Atlantique, du Loiret, du Maine-et-Loire, de la Nièvre, du Nord, de la Sarthe et du Val-d'Oise.

———

CAUE DU NORD
98 rue des stations, 59000 Lille,
Métro Cormontaigne
T.+33 3 20 57 67 67
F.+33 3 20 30 93 40
contact@caue-nord.com
www.s-pass.org

/// FORMATIONS ARCHI'FORM

Parce que la formation continue est un enjeu de développement de la compétitivité et des compétences de nos agences d'architecture, l'association Archi'form 59-62 est née de l'accord conclu entre le CROA NPDC et l'UNSFA 59/62, accord qui a abouti en juin 2012 en la modification de l'UNSFA FORMATION 59-62. L'expérience reconnue de plus de 15 années au service de la formation des architectes rendait se rapprochement naturel.

Cet organisme de formation professionnelle des acteurs du cadre de vie monte en charge et met dorénavant à votre disposition un site internet performant

NOUVEAU

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.ARCHIFORM5962.FR

SIMPLE

Notre site permet à tous de vous informer sur le programme des prochaines formations réparties en trois grandes thématiques :

- Développement durable
- Pratiques professionnelles
- Réglementation - sécurité

Vous accédez au site quand bon vous semble…

Vous créez votre profil, vous vous inscrivez en ligne, vous téléchargez le programme, les feuilles de prise en charge… et vous pouvez même régler directement par carte.

PROCHE

Sarah Agez, votre dévouée assistante formation Archiform5962, remplit pour vous vos déclarations FIF PL ou OPCA PL. **Vous n'avez qu'à vous occuper de trouver la formation qui vous intéresse** et elle se charge de la partie administrative. Ce service est gratuit.

Plus ?

Nous sommes à l'écoute de vos besoins spécifiques pour monter **des formations « sur-mesure »**, adaptées à vos desideratas y **compris en interne dans vos agences**. Pour ce faire, n'hésitez pas à prendre contact avec Sarah au 06 30 25 82 71 ou contact@archiform5962.fr

BON MARCHE

Idée reçue : La formation ça coute cher !!!

Témoignage d'un chef d'agence sur la prise en charge :
Un de ses salariés est envoyé à la formation BBC VS RT2012 ce qui change.

« On s'entend trop souvent dire « la formation coute cher » : c'est ARCHI'FAUX !!! Encore plus particulièrement pour les salariés. J'ai reçu l'avis de prise en charge pour mon salarié : 400 € de formation + 140 € de compensation salaire soit 540 € pour une formation vendue par Archi'form à 620 €. Soit seulement 80 € pour former un collaborateur.»

Reconnu par l'Ademe et la Région Nord-Pas-de-Calais comme acteur régional de la formation professionnelle, **nos tarifs sont optimisés pour limiter le cout des formations que vous supportez**. De plus, nous vérifions systématiquement les barèmes de prise en charge des financeurs afin que le restant à charge soit minimal.

Nous sommes sous statut associatif, à but non lucratif. Nos administrateurs (architectes) sont bénévoles !
Enfin, le soutien financier du CROA NPDC contribue à alléger nos charges fixes.

Vous l'avez compris, avec les autres acteurs de la formation continue, Archi'form 59-62 est en ordre de marche pour satisfaire à la demande de formation continue rendue récemment obligatoire dans le respect du code de déontologie des architectes.

Maintenant à vous de faire d'ARCHI'FORM 59-62 votre partenaire privilégié pour le développement des compétences au sein de vos agences, car cet outil a été construit PAR et POUR les architectes !

NOTRE SITE EST OPERATIONNEL, RENDEZ-VOUS SUR : WWW. ARCHIFORM5962.FR

NOS PROCHAINES FORMATIONS

- RT12 - Éviter les litiges - Nouvelles attestations
- Juré de concours
- Sketchup PRO - notions fondamentales
- Concevoir bâtiments BBC et BEPOS - le contrat de performance énergétique
- Bien négocier les clauses d'un marché public
- Dématérialisation des Appels d'Offres
- Concevoir bâtiments BBC et BEPOS
- Architecture, urbanisme et handicaps
- Sketchup PRO - perfectionnement
- Bâtiments BBC et BEPOS - le contrat de performance énergétique
- Management et gestion administrative d'une agence d'architecture
- Optimiser note méthodologique et dossier candidature en marché public

/// ANNONCES DEMANDES D'EMPLOIS

ARCHITECTES :

Camille CORNILLE	à Lambersart	06 67 53 22 82
Magali DUJARDIN		06 89 13 02 30
Julien CESURE	à La Madeleine	06 99 22 06 73
Margaux HAINE	à Lille	07 78 17 17 31
Paul SPRIET	à Wasquehal	06 84 39 28 42
Céline RIGOT	à Marcq-en-baroeul	06 32 72 31 65
Mathias FRIEDMAN	à Lille	06 15 42 26 32
Camille CARPENTIER	à Villeneuve d'Ascq	06 59 87 02 38
Florence DEPUYDT	à Bousbecque	06 44 25 41 77

DESSINATEURS-PROJETEURS :

Charles FREM	à Armentières	06 87 35 24 33
Astrid VANELSLANDER	à Lille	06 08 03 33 97
Bastien DEROO	à Roubaix	06 65 78 65 41

ASSISTANTE / SECRÉTAIRE :

Audrey VISSE	à La Madeleine	06 51 87 54 29
Laurie PLAQUET	à Lille	06 76 53 60 35
Neijma NEMICHE	à Ronchin	06 50 64 27 08
Marie-Louise MOREL	à Tourcoing	06 20 44 21 28
Véronique VARLET	à Lambersart	06 81 43 77 63

CONDUCTEUR DE TRAVAUX :

Yoann KUJAWA	à Arras	06 37 65 59 00

Pensez également à consulter le site de l'ordre des architectes : www.architectes.org rubrique petites annonces.
Le CROA tient à votre disposition l'ensemble des derniers CVs reçus. N'hésitez pas à nous solliciter.

/// DEMANDE DE STAGE

Je m'appelle **Thibault LAFOND**, je suis étudiant à l'école des **Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille** dans le domaine
Bâtiment, Aménagement et Architecture. Une partie des mes études se déroule à **l'ENSAPL.**
Je souhaite réaliser une expérience professionnelle et utiliser mes compétences dans une entreprise dynamique, qui développe de nombreux projets architecturaux innovants. C'est pourquoi je suis à la recherche d'un **stage conventionné de 3 mois (12 semaines) du 2 Juin au 22 Août 2014.**

N'hésitez pas à me contacter pour que je vous transmette mon Curriculum Vitae, ma lettre de - motivation ainsi que mon Book.

Cordialement,
Thibault LAFOND /// thibault.lafond@hei.fr /// 06 43 25 57 19

/// LIENS UTILES

/// WWW.ARCHIPOLES.FR
Site qui regroupe l'ensemble des manifestations architecturales de votre région...

/// WWW.ARCHICONTEMPORAINE.ORG
«Découvrir les nombreux projets réalisés en France, explorer les images de l'architecture contemporaine, être informé en temps réel des nouvelles réalisations architecturales, tels sont les objectifs»

/// WWW.MAV-NPDC.COM

/// WWW.ARCHITREK.ORG

///WWW.ARCHIFORM5962.FR
Le site interactif de votre organisme de formation.

/// VOTRE PORTFOLIO EN LIGNE

Le secrétariat du CROA reçoit régulièrement des appels de particuliers concernant leur recherche d'un architecte « spécialisé » dans la construction, l'extension ou l'aménagement de maisons individuelles.

Il nous est déontologiquement impossible de donner des listes de noms... Notre secrétaire dirige donc ces différentes demandes vers les pages jaunes ou le tableau de l'ordre, consultable via notre site internet ou en direct, dans lequel on peut accéder à quelques portfolios trop peu nombreux... ce qui ne satisfait évidement pas tout le monde et laisse ainsi échapper vers d'autres professions ce marché de conseil et d'intervention auprès des particuliers.

Nous invitons les architectes intéressés à compléter leur portfolio en ligne, accessible depuis le site du CROA.

Ce travail ne demande pas beaucoup de temps, permet de mettre en avant la production des architectes de notre région, la multiplicité de styles et la variété des domaines d'interventions des architectes mais aussi peut être, nous apportera de nouveaux projets.

/// INTERVENTION ORDRE MARCHÉS PUBLICS FÉVRIER/MARS 2014

DATE	MO	Type de procédure	Objet du marché	Montant des travaux	Irrégularité	Fondement Juridique	Action
20/02/14	Ville d'Hazebrouck	MAPA	Construction d'un DOJO	1 600 000 HT	Résultat: offre anormalement basse	article 55 du CMP	Recours en annulation
18/03/14	Ville de Loon Plage	MAPA	Maison de la Nature et de l'Environnement de Loon Plage Construction d'un bâtiment d'accueil et d'animation	1 448 000 HT	Note méthodologique pouvant comprendre des pièces graphiques	article 74 CMP, article 1 CMP	
18/03/14	Conseil général	concours aps	restructuration extension collège jean jaures etaples sur Mer	10 645 700 HT	délai trop court pour la remise des prestations APS ,	article 62 II CMP	
28/03/14	Commune de Hoymille	MAPA	réhabilitation école Saint Gerard		pas d'indication d'enveloppe de travaux, Critère prix jugé à 60%	article 2 al 2 de la loi MOP	